



Audition commission de Défense du 13 avril 2026 Actualisation de la Loi de Programmation Militaire

Monsieur le président, Mesdames et messieurs les députés,

Nous pourrions reprendre les mots de Madame la ministre ou du corapporteur pour introduire notre Déclaration liminaire.

Lors de l'audition du 8 avril, madame la ministre rappelait l'actualité et la rupture des équilibres géopolitiques qui s'accompagnent d'un retour de la force dans le règlement des conflits. Mr le corapporteur précisait, je cite « les empires sont de retours ».

Ces constats s'imposent mais un Retour d'Expérience à froid sera aussi nécessaire notamment vis-à-vis de notre dépendance de l'OTAN. La CGT vous le rappelle, nous militons au sein de notre fédération à un renforcement de la diplomatie dans la résolution des conflits à l'inverse de ceux qui cherchent une issue par la force. La CGT, porteuse de valeurs de Paix depuis plus de 130 ans, répète que jamais les conflits ne se sont réglés par les armes.

Aujourd'hui le constat est fait de nos « imperfections » industrielles et il conviendrait d'augmenter certaines fabrications en sollicitant l'outil industriel civil et ses personnels, avec pour objectifs d'accélérer la production militaire et de prioriser les besoins militaires au détriment des besoins civils. C'est oublier les décennies de restructuration des industries de défense qui ont pour conséquence notre incapacité à répondre aux justes besoins de notre défense.

La CGT porte une revendication qui certes ne s'appuie pas sur une logique capitaliste mais sur une réponse aux besoins de nos armées pour permettre une défense nationale au service de nos citoyens. Difficile de venir ici, et compte tenu du contexte, sans parler du Pôle Public National de Défense. Dans notre conception du rôle régalién de l'état, la CGT demande que ce PPND soit l'outil stratégique permettant de garantir une défense souveraine et indépendante. Toutes les entreprises et établissements contribuant à la défense du pays ont leur place en son sein. Ce pôle public doit répondre aux besoins de notre souveraineté nationale ainsi qu'aux missions de services publics qui incombent au ministère et trop souvent oubliés.

Le contrôle démocratique de ce Pôle Public permettra un véritable espace de débat au sein du parlement. Par exemple la décision d'une « dissuasion avancée » devrait non pas faire l'objet de l'avis d'un groupe restreint mais d'une décision collective.

Ce contrôle permettrait peut-être d'éviter d'être dépendant d'un fournisseur « stratégique » qui passerait de « partenaire stratégique » à infréquentable... Nous parlons aujourd'hui de 36 milliards et à l'écoute de l'audition du 8 avril, nous avons entendu parler de fourniture de matériels militaires, de munitions mais quelle part pour les personnels ?

La CGT représente ici les personnels civils du ministère des armées. Ces personnels sont présents dans chaque corps d'armées pourtant ils sont trop souvent les grands oubliés du ministère. Si nous reprenons vos hypothèses et une préparation à un conflit de haute intensité, nous devrions découvrir dans l'actualisation de la Loi de Programmation Militaire une part conséquente pour le Service de Santé des Armées comme pour le commissariat ou encore les services de soutiens. Mais rien de nouveau dans cette actualisation... Visiblement le besoin ne se porte que sur le matériel et les munitions. A la CGT nous ne partageons absolument pas ce constat.

L'attractivité et la fidélisation des personnels civils étaient au cœur des débats il y a encore quelques années pour ne pas dire quelques mois. Aujourd'hui le sujet serait clos ? La CGT vous alerte sur la militarisation croissante de certains secteurs d'activité et de la fausse bonne analyse qui consisterait à dire que les anciens militaires seraient moins exigeants à l'embauche que les personnels civils.

À cela s'ajoute la question centrale qu'il ne faut pas éluder : celle des salaires

Comment parler d'attractivité, comment fidéliser les agents lorsque les rémunérations stagnent ? Pour la CGT une politique salariale ambitieuse incluant des revalorisations significatives est indispensable pour reconnaître l'engagement et les compétences des personnels civils.

Pour la CGT la reconnaissance et la considération des personnels civils passe impérativement par une politique ambitieuse de recrutement sous statuts garantissant les conditions d'emploi stables attractives et durables.

Pour finir et c'est une question de fond, si l'urgence est la fourniture de munitions avons-nous les capacités et la matière première pour fabriquer les boîtiers modulaires nécessaires à ces munitions ?

Merci de votre attention.

Paris, le 13 avril 2026

Délégation FNTÉ : David CHAPELLE – Vincent HUREL